

## La politique scolaire du régime de Vichy (1940-1944)

Michel Ostenc

*I principi educativi del regime di Vichy sono in aperto contrasto con quelli della repubblica francese. A partire dall'idea laica, giacché la neutralità fu un'illusione. L'educazione repubblicana era influenzata dalla religione del progresso propria dell'età dei Lumi e dalla filosofia positivista. Le scuole repubblicane, con il loro utilitarismo ed il loro individualismo, dimenticavano i valori della cultura cristiana. Il regime di Vichy rimprovera a questa scuola il suo verboso intellettualismo, i pregiudizi di tipo morale, l'eccessivo atteggiamento critico che portava al disprezzo della Legge, la mancanza di valorizzazione del lavoro manuale. Tuttavia, Vichy fu divisa tra i seguaci di Pétain, moderati, e collaborazionisti estremisti. La riforma educativa Carcopino rispetta le opzioni repubblicane, con la promozione del merito ed aperture democratiche; ma favorì il primo a detrimento delle seconde. Molte delle innovazioni introdotte da Carcopino restarono in vigore anche dopo la guerra. Tuttavia Vichy inserì queste innovazioni in un quadro ideologico ristretto e all'interno di principi inaccettabili.*

*The education's principles of the political regime of Vichy react against those of Republic. Find fault with laicism because neutrality was illusion. The Republican's education fascines by religion of progress was influenced by the lights of reason and positivism philosophy. Individualism and utilitarianism of republican's schools forgot the underlying values of Christian civilization. Vichy reproach for republican's teaching verbose intellectualism to the prejudice of moral ethics, excess of critical mind in contempt of the law's respect, accumulation of acquaintances depreciating manual work. Nevertheless, Vichy was divided between "petainists" moderates and extremists of "collaboration". The Carcopino educational reform respected republican's options with promotion by merit and democratic overtures; but favoured the first to the detriment of the second. Many innovations of Carcopino's reform subsist after the war. But Vichy enclosed these innovations in restrictive ideology and unacceptable principles.*

*Parole chiave: educazione, scuola, Francia, repubblica, Vichy*

*Keywords: education, school, France, republic, Vichy*

### 1. La situation politique

Le régime de Vichy s'imposa en France à la faveur de la défaite de 1940, mais son autoritarisme n'aurait pu s'impliquer sans la passivité

du régime parlementaire qui l'avait précédé. Il bénéficia de l'immense popularité du maréchal Pétain qui avait commandé les armées victorieuses à Verdun, une bataille devenue mythique (La Grande ordalie). Le nouveau régime politique se réclamait d'une « Révolution nationale » autoritaire, hiérarchique et sociale, au contenu mal défini. Il bannissait ceux qui ne pouvaient souscrire au primat de la patrie française: juifs, francs-maçons, communistes et étrangers. Il s'inscrivait en faux contre le principe de liberté, générateur d'anarchie, mais admettait des libertés concrètes impliquant le respect de la personne humaine et les droits inhérents aux groupes naturels. L'Etat français de Vichy condamnait tout principe d'égalité. Il se réclamait sans doute d'un christianisme qui enseignait l'égalité des hommes devant Dieu; mais celle-ci s'insérait dans une hiérarchie qui s'identifiait à l'ordre, exigence primordiale de la société. Le régime de Vichy condamnait l'individualisme et la chimère humanitaire qu'il considérait comme une dérive politique du message évangélique. Il excluait le libéralisme comme principe d'affaiblissement de la cohésion nationale et le collectivisme qui étendait la servitude à tous, sous prétexte de briser celle du travail. Il opposait à ces systèmes celui des communautés familiale, professionnelle, régionale et nationale. L'expression « révolution nationale » préexistait à Vichy. Elle avait été utilisée avant la guerre par les mouvements d'extrême droite de Georges Valois et par celui des « Croix de Feu » du colonel de La Rocque<sup>1</sup>. La Rocque avait donné au mouvement d'anciens combattants des « Croix de Feu » une orientation à Droite. Son Parti Social Français (P.S.F.) se mit au service du Maréchal avant d'entrer dans la Résistance et son chef fut déporté en Allemagne (mars 1943). Pétain n'aimait guère cette formule de « révolution nationale » et lui préférait celle de « redressement national ».

La « révolution nationale » se référait à trop de valeurs chrétiennes pour ne pas devenir un piège pour les catholiques qui optèrent en majorité pour elle pendant l'été 1940; mais des divergences se manifestèrent très vite entre eux et elles s'aggravèrent au cours des années suivantes. La neutralité de Vichy était sa plus grande vertu aux yeux des catholiques et les étapes de son glissement vers la collaboration avec l'Allemagne depuis l'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler (24 octobre 1940) jusqu'au retour de Laval au pouvoir (avril 1942) jouèrent un rôle déterminant dans leur engagement. Leurs divergences avec le régime portaient sur les tentatives de mainmise sur la jeunesse

<sup>1</sup> Paul Serant, *Les dissidents de l'Action Française*, Paris, G. de Roux 1978.

et sur une politique de répression qui se généralisait. Le régime de Vichy considérait l'école de la III<sup>e</sup> République comme la principale responsable de la défaite de 1940; mais sa politique scolaire continuait à se référer à une idéologie de l'entre-deux-guerres. Des intellectuels, des écrivains, des scientifiques, des pédagogues et des hommes politiques avaient pris position dans les années 1930 en faveur d'une réforme de l'école, dans des livres, des revues, des journaux et des manifestes. La politique scolaire de Vichy s'en inspirait autour du triptyque: morale, autoritarisme et propagande. Elle combattait l'école de la République au nom de valeurs capables de forger une idéologie<sup>2</sup>. L'Inspecteur général Paul Crouzet voyait dans l'école de la République « l'une des assises d'un régime d'anarchie et de tyrannie »<sup>3</sup>. Paul Crouzet avait été proche de Léon Bérard (1923), puis chef de cabinet du ministre radical Albert Sarrault (avril 1940). Il dénonçait un « intellectualisme accapareur » qui avait sacrifié à l'école la culture morale à la culture scientifique, submergé les élèves sous « une débauche d'esprit critique » et abouti à l'avilissement du travail manuel<sup>4</sup>. Préoccupé par les relations de l'esprit avec la technique et par l'inadaptation de la civilisation française au progrès matériel, l'écrivain Daniel Rops voyait lui aussi la principale lacune de l'école républicaine dans son désintérêt pour la morale au profit de m'acquisition des connaissances<sup>5</sup>. Humaniste chrétien, il s'interrogeait sur la place de la spiritualité religieuse dans la civilisation occidentale<sup>6</sup>. Les nouvelles méthodes pédagogiques portaient leur part de responsabilité. En introduisant la liberté et la joie dans l'enseignement, elles avaient compromis le goût de l'effort dans l'éducation. Les médecins les avaient confortées en accréditant la « légende bourgeoise du surmenage scolaire » qui faisait du travail une idée réactionnaire. A force de renoncer à se faire sentir, l'autorité se faisait oublier. Le maréchal Pétain fustigeait l'école unique, facteur de luttes sociales et de des-

<sup>2</sup> Jean-Marie Barreau, *Vichy contre l'école de la République. Théoriciens et théories scolaires de la Révolution nationale*, Paris, Flammarion, 2000.

<sup>3</sup> Paul Crouzet, *La vraie révolution nationale*, Toulouse, Privat, 1941.

<sup>4</sup> Paul Crouzet, *L'enseignement est-il responsable de la défaite?*, Toulouse, Privat, 1941. Directeur de « L'École et la vie » et de la « Revue universitaire », Paul Crouzet était l'auteur de livres de littérature d'enseignement secondaire, de grammaires française et latine. Voir: *Un grand universitaire: Paul Crouzet*, in Martha Hanna, *The mobilization of intellect French scholars*, Toulouse, Privat, 1956.

<sup>5</sup> Daniel Rops (Henri Petiot, dit), *Eléments de notre destin, 1934; Par delà notre nuit*, 1942.

<sup>6</sup> P. Dournes, *Daniel Rops ou le réalisme de l'esprit*, Paris, Fayard, 1940.

truction nationale sous couleur d'unité. Vichy reprochait à l'école de s'être muée en temple du laïcisme, religion de l'anarchie.

La «révolution nationale» bannissait ceux qui ne pouvaient souscrire au primat de la «patrie française». Le 17 juillet 1940, près de 3000 fonctionnaires francs-maçons et communistes furent révoqués, parfois sous le fallacieux prétexte d'exclure des incapables moraux. La moitié du corps préfectoral fut renouvelée, assurant la promotion de cadres de cette administration. L'éducation de Vichy était fondée sur une conception sceptique de l'homme<sup>7</sup>. «La volonté humaine ne va pas naturellement à la fermeté, à la constance et au courage», écrivait Pétain. Une discipline vigoureuse et opiniâtre devait l'y contraindre. L'école ne pouvait plus se contenter d'instruire, elle devait éduquer en trempant les âmes. «Les maîtres, regrettait Paul Crouzet, sont de plus en plus des savants et de moins en moins des éducateurs». L'instruction développait l'esprit critique, rendait l'individu orgueilleux et indépendant, alors que l'éducation réfrénait les passions et apprenait l'obéissance aux lois. Dans la pédagogie de la «révolution nationale», le maître devait être un apôtre de vertu morale, et les concours de recrutement des enseignants tenir compte de l'âme autant que des connaissances. L'école française ne pouvait plus prétendre à la neutralité, la vie demandant constamment de prendre parti. L'éducation devait inculquer le sens du travail, de la famille et de la patrie, susciter le respect des croyances morales et religieuses. L'enfant apprenait les vertus d'ordre et d'obéissance, le sacrifice des plaisirs élémentaires et de la satisfaction immédiate de ses désirs. L'école nationale rendait leur première place aux humanités classiques. Elle ancrant l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la réalité locale et faisait une plus large place au travail manuel dont la valeur éducative était trop souvent méconnue. L'éducation physique devait enfin être remise à l'honneur pour rendre santé, courage et discipline à la Nation.

Au lendemain de l'armistice de juin 1940, on reprochait aux instituteurs d'avoir perverti l'âme des enfants et Paul Claudel parlait de leur «domination méchante et imbécile». Certes, le Secrétaire général à la Jeunesse Georges Lamirand leur rendait hommage en les considérant comme indispensables au redressement de la France; mais Lamirand était le fils d'un Inspecteur général de l'Instruction publique. Il

<sup>7</sup> Yagil Limore, *L'Homme Nouveau et la Révolution nationale de Vichy: 1940-1944*, Paris, Septentrion, 1997.

9 – *La politique scolaire du régime de Vichy*  
(1940-1944)

avait collaboré avec Robert Garric aux « Equipes sociales » (1919-1921) et sa nomination au Secrétariat général à la Jeunesse (S.G.J.) (25 septembre 1940) visait à rallier les milieux proches de l'Action catholique au régime de Vichy. Lamirand considérait la « révolution nationale » comme un réarmement moral et son bras droit Robert Garric entendait rapprocher des jeunes d'origines sociales et de niveaux culturels différents. Dans l'ensemble, Vichy s'en prenait violemment aux instituteurs. Un inspecteur primaire d'orientations nationalistes, Pierre Dufrenne, reprochait à l'école républicaine une domestication du peuple par la transmission d'une « sous culture rudimentaire pétrie d'une foi ridicule dans le progrès ». Les instituteurs et leurs élèves avaient « un esprit contestataire fondé sur des connaissances tronquées et idéologiquement biaisées »<sup>8</sup>. Ces vues étaient partagées par Serge Jeanneret<sup>9</sup>. L'encyclopédisme des programmes scolaires exposait les âmes à la négligence et leur modernisme mettait en péril la survie des traditions nationales. « Pour avoir préféré son présent à son passé, écrivait Paul Crouzet, le Français s'est trouvé un peu déraciné aux jours d'épreuves ». Le Syndicat National des Instituteurs était dénoncé comme un « Etat dans l'Etat » qui serait parvenu à vassaliser les gouvernements de la République. Cette affirmation pour le moins excessive venait d'Hubert Bourgin (1874-1955), un enseignant socialiste déçu qui dénonçait l'école de la III<sup>e</sup> République « contrôlée par les Juifs, les francs-maçons et les syndicats d'instituteurs »<sup>10</sup>.

Le gouvernement de Vichy entendait d'abord libérer l'école primaire et son personnel enseignant de l'emprise de la politique et du syndicalisme. Le premier Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique Emile Mireaux rétablit dans les lycées des classes élémentaires qui échappaient au contrôle des inspecteurs primaires et il demanda aux recteurs comme aux inspecteurs d'académie de signaler au ministère les maîtres qu'ils jugeaient indignes d'instruire la jeunesse<sup>11</sup>. Une circulaire de son successeur Georges Ripert (septembre-décembre 1940)

<sup>8</sup> Pierre Dufrenne, *L'Ecole unique, 1932; La réforme de l'école primaire*, Nouvelle librairie Nationale.

<sup>9</sup> Serge Jeanneret, *La Vérité sur les instituteurs*, Paris, Flammarion, 1941; *L'Ecole et l'esprit critique*, Paris, Flammarion, 1943.

<sup>10</sup> Hubert Bourgin, *Philippe Lamour, La Vérité sur les instituteurs*, Paris, Flammarion, 1941.

<sup>11</sup> Emile Mireaux (1885-1969). Economiste, proche de l'Action Française de Maurras, Mireaux fut secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et aux Beaux Arts à Vichy (Juillet-septembre 1940).

renouela cette recommandation (15 novembre). Le régime affectonnait les déplacements d'office, afin d'éloigner les instituteurs récalcitrants de leur département d'origine. Mireaux supprima les Comités consultatifs départementaux de l'enseignement primaire contrôlés par le S.N.I., les nominations relevant désormais uniquement des inspecteurs d'académie. Une circulaire du 5 août 1940 attribua aux seuls directeurs, d'écoles la responsabilité de l'administration et de la gestion de leur établissement. Les inspecteurs primaires devenaient les propagandistes de la « révolution nationale ». Ils étaient désormais choisis par le ministre parmi des candidats offrant toute garantie de fidélité à l'Etat, à ses lois et à ses chefs (loi du 2 août 1940). En décembre, 250 emplois d'inspecteurs primaires sur 405 avaient changé de titulaire, ainsi que 68 inspecteurs d'académie sur 90. Toutefois, pour des raisons pratiques, un millier d'instituteurs seulement étaient frappés, sur 30 000. En dépit de ces mesures, seule une infime minorité d'entre eux firent preuve de fidélité au régime de Vichy. Sans doute, éprouvaient-ils parfois de l'attachement pour le Maréchal; mais ils n'adhérèrent pas pour autant à l'esprit de la « révolution nationale ». Les instituteurs se réfugièrent dans un prudent attentisme et restèrent respectés des populations, notamment dans les campagnes.

Le juriste Georges Ripert (1880-1958) était le doyen de la Faculté de Droit de Paris. Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la Jeunesse et membre du Conseil National de Vichy, sa pensée s'inscrivait dans le droit fil de la « révolution nationale ». Au lendemain de la manifestation patriotique du 11 novembre 1940 à laquelle participèrent nombre d'étudiants parisiens, il affirma vouloir éliminer la politique de l'université. Les organes consultatifs de l'enseignement primaire furent supprimés et les organisations syndicales muselées. La presse dénonçait les Ecoles normales d'instituteurs comme des centres agissants du collectivisme et de l'anticléricisme. Elles furent supprimées et remplacées par des Instituts de formation professionnelle. Les futurs instituteurs firent leurs études au lycée avec une bourse et ils reçurent une formation intellectuelle secondaire. Georges Ripert quitta le gouvernement de Vichy dès décembre 1940. Les services rendus par la suite à la Résistance lui épargnèrent toute épuration après la guerre.

L'Eglise considérait la défaite comme une sanction divine infligée aux français pour avoir chassé Dieu de l'école, des prétoires et de la Nation. Une victoire miraculeuse n'aurait d'ailleurs pas mis fin aux péchés des Français qui seraient restés emprisonnés dans leurs erreurs; mais l'Eglise faisait preuve d'un loyalisme sans faille envers le régime

de Vichy et elle n'hésita pas dès juillet 1940 à encourager ses fidèles à soutenir son œuvre de redressement sur les terrains de la famille, du travail et de la patrie. Des négociations avaient commencé le 9 juillet pour trouver une solution aux difficultés créées aux catholiques par la législation de la III<sup>e</sup> République. Des rencontres entre l'épiscopat et de hauts fonctionnaires dépêchés par le gouvernement eurent lieu à l'automne de 1940, à l'initiative de Jacques Chevalier, alors Secrétaire général au ministère de l'Instruction publique. L'Église était reconnaissante à Vichy d'avoir abrogé le 3 septembre les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 interdisant d'enseigner aux membres des congrégations religieuses non autorisées. Bien qu'elle ne fût plus appliquée depuis 1914, cette législation mettait les ecclésiastiques en porte à faux.

L'entourage de Pétain nourrissait à l'encontre de la franc-maçonnerie les préventions de la Droite française du début du XX<sup>e</sup> siècle et considérait ses membres comme responsables du désastre de 1940. Il fallait les éliminer de la vie politique. La tâche en revint au Garde des Sceaux Raphaël Alibert (1886-1963) et au ministre de l'Intérieur Adrien Marquet (1884-1955), deux membres influents de la première équipe gouvernementale de Vichy. La loi du 13 août 1940 interdisant les sociétés secrètes portait la marque de ces deux ministres. Les bulletins paroissiaux et la presse religieuse l'avaient accueillis avec enthousiasme, l'immense majorité des catholiques étant persuadée que la franc-maçonnerie était responsable de la suppression des congrégations au début du siècle. Il est vrai que les parlementaires francs-maçons avaient voté à une très large majorité les pleins pouvoirs au Maréchal et que le Grand Orient, conscient des griefs formulés à son encontre, s'était auto dissous de lui-même le 7 août. Trois tendances se manifestaient au sein du gouvernement. Théoriciens plus que praticiens de la politique, les disciples de Maurras étaient absents de bien des ministères. Les technocrates s'y affichaient davantage. Groupés autour de l'amiral Darlan, ils souhaitaient une planification économique; mais les deux courants se rejoignaient dans une opposition commune à la collaboration avec l'Allemagne. Ils l'emportèrent sur la tendance « collaborationniste » avec l'éviction de Pierre Laval (13 décembre 1940).

Le Maréchal était accueilli à Lyon par le cardinal Gerlier, primat des Gaules, qui proclamait « Pétain, c'est la France, la France c'est Pétain » (18 novembre 1940). En décembre, l'Église obtint une concession majeure avec la nomination de Jacques Chevalier au Secréta-

riat d'Etat à l'Instruction publique. Philosophe spiritualiste dont les ouvrages sur Descartes et Pascal faisaient autorité<sup>12</sup>, il ne cachait pas son admiration pour Bergson; mais c'était un catholique dur et pur qui se réjouissait de la disparition des Ecoles normales primaires comme d'une revanche cléricale sur les « séminaires laïques ». Les négociations avec l'Eglise aboutirent à des « Principes » ratifiés par Pétain le 14 janvier 1941. On pouvait y lire: L'école est le prolongement de la famille. Elle doit faire comprendre à l'enfant les qualités de l'ordre humain dont il est le bénéficiaire. Elle doit lui enseigner le respect des croyances, en particulier de celles que la France professe depuis qu'elle a pris conscience de son existence nationale. Elle doit rendre sensible à la beauté, à la grandeur, à la continuité de l'histoire de la patrie. Jacques Chevalier estimait que l'école, fascinée par la religion du progrès, avait construit sa victoire à l'aide des Lumières et du positivisme; mais elle l'avait malheureusement placée sous le signe de l'individualisme, de l'intellectualisme et d'un utilitarisme mercantile. Elle avait dû séparer l'éducation de l'instruction et négliger les valeurs morales qui servaient de fondement à la civilisation chrétienne. Jacques Chevalier attendait pourtant beaucoup des instituteurs lorsqu'ils seraient débarrassés des « éléments dissolvants » les empêchant de donner leur pleine mesure. Il fut l'inspirateur de l'arrêté du 23 novembre 1940 sur les nouveaux programmes de morale et d'instruction civique de l'enseignement primaire et réintroduit les « Devoirs envers Dieu » à l'école publique (6 décembre 1940); mais l'entorse majeure à l'école républicaine vint de la réintroduction de l'enseignement religieux sous forme d'une discipline à option. La loi du 6 janvier 1941 autorisa le curé à pénétrer dans l'école pour dispenser le catéchisme, mesure révolutionnaire s'en était. Simultanément, une loi du 15 octobre 1940 autorisa les élèves des écoles libres à être secourus par la Caisse de écoles, un décret du 22 février 1941 leur ouvrit le bénéfice des bourses d'Etat et la loi du 6 janvier 1941 permit aux communes de subventionner les établissements privés. L'Eglise exultait devant cette politique menant de front la consolidation de l'école privée et la pénétration cléricale dans l'enseignement public; mais beaucoup de catholiques étaient plus réservés. Emmanuel Mounier considérait les décisions de Jacques Chevalier comme des maladresses et Gabriel Marcel estimait même indigne d'imposer un credo philosophique aux enseignants.

<sup>12</sup> Jacques Chevalier, *Les Maîtres de la pensée: Descartes, Pascal, Bergson*, Paris, 1921.



Les enseignants s'estimaient assujettis à un « ordre moral » et l'occupant allemand lui-même s'inquiétait des conséquences de cette politique. Il se manifesta par son ambassadeur Otto Abetz qui incita la presse « collaborationniste » à prendre la défense de la laïcité, embarrassant les laïques français de son soutien particulièrement encombrant. Dans les milieux « collaborationnistes », les responsables du Rassemblement National Populaire (R.N.P.) Marcel Déat et Georges Albertini réclamaient en vain un système d'enseignement nationaliste, socialiste et anticlérical<sup>13</sup>. Ils dénonçaient le cléricanisme, le militarisme et le « maurrassisme » de Vichy<sup>14</sup>. Toutes les écoles privées devaient être rattachées à l'Etat qui disposerait du monopole de l'enseignement; mais Vichy ne voulait pas en entendre parler. Toutefois, l'épuration du corps enseignant, la suppression, la suppression de ses organes représentatifs, la mise au pas des autorités administratives et pédagogiques rendaient possible une refonte du système scolaire français.

Le 10 février 1941, un nouveau gouvernement était constitué où Jérôme Carcopino devenait Secrétaire d'Etat à l'Education nationale. Dans son souci d'appliquer les principes de la « révolution nationale », le maréchal aimait s'entourer de spécialistes<sup>15</sup>. Carcopino avait une connaissance approfondie des auteurs anciens et une maîtrise parfaite des sciences auxiliaires qui lui avaient permis d'accéder à une chaire d'histoire romaine à la Sorbonne. Il incarnait l'idéal de la méritocratie républicaine et aspirait à la reconstitution d'une élite culturelle. L'Ecole Française de Rome était un établissement prestigieux capable d'accroître la renommée internationale de son directeur. Carcopino en avait assumé la direction à titre intérimaire (1922-1923), puis comme titulaire à partir de 1937. Dans cette fonction, il organisa une série de conférences prestigieuses ouvertes à la bonne société italienne. Pendant les 3 années passées à Rome, il consolida un réseau de relations, approchant les milieux politiques, Bottai et Ciano notamment<sup>16</sup>. De retour à Paris, il cumula les fonctions administratives avec ses postes universitaires. La rivalité qui l'opposait à Jacques Chevalier, son mi-

<sup>13</sup> Jean-Claude Valla, *Les socialistes dans la collaboration. De Jaures à Hitler*, Paris, Librairie Nationale, 2006.

<sup>14</sup> Pierre Rigoulot, *Georges Albertini, socialiste, collaborateur, gaulliste*, Paris, Perrin, 2012.

<sup>15</sup> Jean Saunier, *La Synarchie*, Paris, Grasset, 1971; Olivier Dard, *La Synarchie. Le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998.

<sup>16</sup> Jérôme Carcopino, *Souvenirs romains*, Paris, Hachette, 1968.

nistre de tutelle, l'incita à entrer directement en contact avec le maréchal Pétain. En février 1941, lorsque Chevalier fut pris dans la tourmente provoquée par les lois portant atteinte à la laïcité, Carcopino devint l'homme de la situation. Dans ses fonctions de Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, il s'efforça d'apaiser les passions, tout en multipliant les mises en garde<sup>17</sup>. Il avertit les professeurs qu'il ne tolérerait pas de politique dans les établissements scolaires, tout en prétendant veiller au rétablissement des libertés universitaires et à la liberté de conscience. Le statut des Juifs (3 octobre 1940) leur interdit l'exercice de la fonction publique et dans l'enseignement supérieur, le *numerus clausus* imposé aux étudiants juifs fut fixé à 3% des effectifs. Après le second statut des Juifs (2 juin 1941), une circulaire de Carcopino (mars 1942) prescrivit aux recteurs de la « zone libre » de rejeter toutes les demandes d'inscription présentées par les étudiants juifs qui avaient fui la « zone occupée » par l'Allemagne sans tenir compte du *numerus clausus*<sup>18</sup>. Après ce second statut des Juifs, l'assemblée des cardinaux et archevêques (A.C.A.) se contenta d'un rappel au respect de la personne humaine<sup>19</sup>.

Carcopino rappela par ailleurs aux recteurs qu'ils devaient l'informer immédiatement de l'adhésion éventuelle de l'un de leurs fonctionnaires à une société secrète reconstituée (28 août 1941). Libéral et humaniste, le ministre pouvait se montrer autoritaire. Ses conflits avec le Secrétariat à l'Education et aux sports de Jean Borotra restèrent célèbres<sup>20</sup>.

## 2. *L'œuvre de Carcopino*

Carcopino ne voulait pas raviver de vieilles querelles et l'instruction religieuse fut à nouveau dispensée hors des locaux scolaires (10 mars 1941). Les « Devoirs envers Dieu » furent remplacés dans l'enseignement par un « Respect des croyances religieuses » plus conforme aux compétences des instituteurs. Il était ridicule de

<sup>17</sup> Jean Mistler, *Jérôme Carcopino*, in «Revue des Deux Mondes», mai 1970, p. 283-285; Stéphanie Corcy Debray, *Jérôme Carcopino du Triomphe à la Roche Tarpeienne*, in «Vingtième siècle. Revue d'Histoire», n° 58, avril-juin 1998, p. 70-82; *Jérôme Carcopino, un historien à Vichy*, Paris, L'Harmattan, 2001.

<sup>18</sup> Claude Singer, *Vichy, l'université et les Juifs*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

<sup>19</sup> Sylvie Bernay, *L'Eglise de France face à la persécution des Juifs (1940-1944)*, Paris, C.N.R.S. Editions, 2012, p. 137-150.

<sup>20</sup> Daniel Amson, *Borotra de Wimbledon à Vichy*, Paris, Tallandier, 1999.

faire enseigner Dieu par des maîtres athées. Les critiques n'en pleuraient pas moins sur le ministre. L'écrivain George Suarez, proche des « collaborationnistes », s'insurgeait contre « l'instituteur sans Dieu et sans patrie ». Le redressement du pays exigeait une foi commune à tous. « L'Osservatore romano » dénonçait la propagation d'une « moralité acéphale » (sans Dieu). L'autorisation d'enseigner rendue aux congrégations religieuses posait le problème de l'aide financière de l'Etat aux écoles privées. Carcopino défendait une politique de subventions publiques aux écoles libres plutôt que le principe d'un « Bon scolaire » remis aux pères de famille. En contrepartie, l'Etat exerçait un contrôle sur l'enseignement dispensé dans les établissements bénéficiaires de son aide (loi du 2 novembre 1941). Carcopino mit en place un véritable processus d'intégration des maîtres. Les instituteurs des deux enseignements public et privé devaient posséder un baccalauréat, leurs élèves préparer le Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) avec des jurys d'examen mixtes. Carcopino entendait soustraire les élèves instituteurs au « huis clos des dogmatismes de chapelle » et ouvrir leur formation aux grands courants de la vie intellectuelle française. Il maintint la politique de Ripert qui supprimait les Ecoles normales primaires afin de briser le microcosme d'une formation jugée intellectuellement médiocre. Les élèves maîtres fréquenteraient désormais les lycées et prépareraient le baccalauréat avec une bourse d'études Dans les Instituts départementaux de formation professionnelle, l'accent était mis sur la « morale » et sur les « devoirs envers la patrie » ; mais la préparation pédagogique s'accompagnait d'enseignements de psychologie de l'enfant, d'hygiène, d'éducation physique, d'histoire, de géographie et d'art régional. En ouvrant la formation des maîtres sur l'enseignement secondaire et sur de nouvelles disciplines, Carcopino montrait la voie de l'avenir. Il est vrai que les instituteurs restèrent considérés comme des « secondaires au rabais », vaguement « barbouillés de culture ». Le ministre cédait par ailleurs à la politique d'épuration de Vichy, une circulaire du 5 mars 1942 préconisant des enquêtes minutieuses sur les antécédents politiques et la moralité des élèves maîtres. L'enseignement primaire conservait pourtant ses défenseurs, tel l'écrivain Marcel Aymé qui appréciait sa rigueur, ses vertus d'austérité et de persévérance. Carcopino l'avait pourtant sauvé des ambitions des « collaborationnistes » qui voulaient la réouverture des écoles normales transformées en « séminaires nationaux » pour la formation d'entraîneurs d'hommes au service de l'ordre nouveau.

L'arrêté ministériel du 6 août 1941 précisa l'objet de l'enseignement primaire. L'instruction civique et morale était au service de Vichy: Travail, Famille, Patrie. La pédagogie officielle attribuait le laxisme de l'école à la diffusion de la pensée de Rousseau. Il fallait rendre aux élèves le goût de l'effort. L'histoire insistait sur la volonté nationale qui avait permis de construire, de maintenir et de relever la France. La géographie contribuait à la connaissance et à l'amour de la patrie. L'école primaire devait sélectionner les meilleurs qui seraient incorporés plus tard aux élites. A cet effet, Carcopino créa le Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires (D.E.P.P.) pour permettre aux bons élèves de poursuivre leurs études. Cet examen devait distinguer les jeunes élèves intelligents et travailleurs, en assurant la sélection d'une élite (circulaire du 17 novembre 1941). Un concours national attribuait par ailleurs des bourses d'Etat aux candidats obtenant 12/20 de moyenne aux épreuves. Les autres élèves achevaient leur scolarité à 14 ans avec le Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) qui était plus que jamais le « baccalauréat des pauvres »; ils ne pouvaient les poursuivre que dans l'enseignement post primaire des Cours complémentaires dispensé par des instituteurs et sanctionné par un examen après 4 années d'études. Le D.E.P.P. fit l'objet de vives critiques. On dénonçait dans cet examen prématuré un « pré-bac au berceau » et on comparait son caractère sélectif à des « douanes scolaires ». Il ne tarda pas à dévaloriser le C.E.P. et draina une foule d'élèves vers l'enseignement secondaire. Le problème des effectifs de l'enseignement secondaire restait posé en 1945 lorsqu'on en revint à l'examen d'entrée au lycée.

Les projets du ministre du Front Populaire Jean Zay étaient l'ébauche d'un « tronc commun » et d'une « école unique ». Les dispositions prises par les prédécesseurs de Carcopino à Vichy renforçaient au contraire les études classiques. Désormais, l'enseignement moderne n'existait plus au lycée et se réfugiait dans les Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.). Le 16 mars 1941, Carcopino se présenta dans une allocution radiodiffusée comme un républicain conservateur se réclamant de la lignée allant de Fontanes à Léon Bérard, en passant par Guizot et Victor Duruy. Il était opposé à l'égalitarisme de « l'école unique » qui lui paraissait un mythe dangereux, générateur d'un nivellement de l'instruction par le bas et fauteur d'anarchie sociale. La sélection des élites devait passer par la culture gréco-latine. Carcopino accordait une grande importance à la restructuration de l'enseignement secondaire, lieu essentiel de sélection des élites vers

l'université. Pour remédier à la forte croissance du nombre d'élèves, la loi du 15 août 1941 rétablit le professorat des classes élémentaires pour les instituteurs du « petit lycée » et supprima la gratuité des études au second cycle de l'enseignement secondaire. En résumé, moins de bacheliers et davantage d'hommes aptes à gagner rapidement leur vie. Carcopino recommandait aux familles de ne pas céder au prestige du diplôme et de prendre en considération le métier familial qui permettait de ramener la vie dans les villages (14 février 1942). Le ministre poursuivit pourtant l'œuvre d'unification entreprise sous la III<sup>e</sup> République et confina l'enseignement primaire dans son seul rôle élémentaire. Il lui enleva ses degrés supérieurs qui formaient une partie de l'élite économique et technique du pays. Il intégra les Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.) dans l'enseignement secondaire en les transformant en « Collèges modernes » sans latin; mais ces nouveaux établissements ne pouvaient mener leurs élèves au terme d'une scolarité secondaire car ils étaient dépourvus de classe terminale préparant au baccalauréat. Ces collèges avaient pour but de donner une culture complète aux élèves qui n'étaient pas destinés aux études supérieures. Les Lycées, exclusivement voués aux humanités classiques, en avaient le monopole. Carcopino faisait une large place aux humanités classiques sans supprimer complètement l'enseignement moderne.

Les lycées devenaient la filière prestigieuse. En 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, les lycéens suivaient un enseignement de français et de latin. A partir de la 4<sup>e</sup>, ils choisissaient entre latin-grec (A) et latin-langues (B). En 2<sup>e</sup>; ils optaient entre latin-grec (A), latin-langues (B) et latin-sciences (C). Le baccalauréat comprenait deux parties: la première à la fin de la classe de 1<sup>e</sup> et la deuxième à la fin de la classe terminale. La première partie comportait 4 séries: classique A (latin, grec, langues), classique B (latin, 2 langues), classique C (latin, langue, mathématiques), moderne (langue, sciences). La culture gréco-latine était renforcée dans les séries classiques, avec quelques options en musique, dessin et enseignement ménager. La seconde partie du baccalauréat comprenait 3 séries: Philo-lettres (Philosophie-langue), Maths-élém. (Philosophie, mathématiques et sciences physiques), Philo-sciences (Philosophie, sciences physiques et naturelles). Les professeurs agrégés étaient réservés aux lycées et une nouvelle catégorie fut créée pour les enseignants des collèges. Ils étaient formés par les Ecoles Normales Supérieures de Saint Cloud et de Fontenay aux roses, précédemment chargées de la formation des professeurs des Ecoles normales primaires et des Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.). Ces enseignants étaient re-

crutés par concours: le Certificat d’Aptitude à l’Enseignement des Collèges (C.A.E.C.), créé le 28 décembre 1941. Carcopino allégera les programmes du secondaire en supprimant leur caractère encyclopédique. Les horaires hebdomadaires furent ramenés de 21 à 18 heures en classe de 4<sup>o</sup>, et de 23Heures ½ à 21 heures en 1<sup>o</sup>. Le ministre créa dans chaque classe un professeur principal et lui confia un enseignement supplémentaire d’action morale. La pédagogie de Vichy voulait rétablir l’usage de la mémoire chez les élèves au premier cycle et solliciter davantage l’intelligence au second. Les méthodes actives, déconseillées à l’école primaire, n’étaient recommandées que dans l’enseignement secondaire, car elles ne pouvaient s’adresser qu’à des élèves cultivés.

Les réformes de Carcopino furent vivement critiquées dès leur application par la Résistance clandestine aussi bien que par les milieux « collaborationnistes » parisiens. On dénonçait un froid dessein d’enquête policière et de répression imposée par l’occupant. Collaborateur de l’Allemagne, Carcopino était affublé par la presse clandestine des sobriquets de « gauleiter de l’université », « d’œil de Berlin », de « mouchard, laquais et traître ». Il subissait simultanément la pression des « collaborationnistes ». Dans les hebdomadaires fascisants, Carcopino était accusé d’en faire trop peu, de protéger les franc-maçons, les juifs et les gaullistes. Le quotidien « Les Nouveaux Temps » de Jean Luchaire, véritable instrument entre les mains d’Otto Abetz, émettait de vives critiques contre Darlan avant d’afficher sa satisfaction lors du retour de Laval au pouvoir<sup>21</sup>. Les « collaborationnistes » soulignaient l’étonnante continuité entre la réforme Carcopino et les projets de Jean Zay<sup>22</sup>. Ils craignaient de voir les humanités classiques enfermer l’intelligence française dans la contemplation d’un passé révolu. Quant à l’ambassade d’Allemagne, elle souhaitait remplacer le ministre par Abel Bonnard. Ce dernier n’était pas en reste et reprochait à Carcopino une réforme inspirée par une logique pure. Il regrettait la disparition d’un enseignement primaire long, filière destinée à alimenter une catégorie sociale intermédiaire. Carcopino était également critiqué par Gaston Bergery, un ancien animateur d’un Front contre le fascisme rallié à Vichy, qui souhaitait quitter son ambassade à Moscou. Carcopino était dénoncé par les uns comme un

<sup>21</sup> Cedric Meletta, Jean Luchaire, *L’enfant perdu des années sombres*, Paris, Perrin, 2013.

<sup>22</sup> Olivier Loubes, *Jean Zay*, Paris, A. Colin, 2012.

émisnaire des loges maçonniques, pendant que les communistes le taxaient de fascisme. Le 18 avril 1942, il quittait ses fonctions avec le retour de Laval au pouvoir. Arrêté dès août 1940, il fut détenu jusqu'en février 1945; mais au cours de son procès, Carcopino utilisa les critiques des milieux « collaborationnistes » en son endroit ainsi que celles de l'ambassade d'Allemagne pour prouver la modération de son action gouvernementale. Pendant son ministère il s'était démené pour protéger ses collègues universitaires juifs, Marc Bloch ou Louis Halphen par exemple. Ses fréquentes interventions pour soustraire des élèves de l'Ecole Normale Supérieure au S.T.O. firent pencher la balance en sa faveur et il bénéficia d'un « non-lieu » (11 juillet 1947). Réintégré dans sa chaire à la Sorbonne, Carcopino fut admis à la retraite (28 avril 1951)<sup>23</sup>.

L'œuvre de Carcopino était impressionnante de cohésion. Elle apparaissait comme une réforme organique de l'enseignement secondaire. Le prestige des lycées était rehaussé par le monopole de la préparation au baccalauréat. La transformation des Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.) en collèges modernes était rendue possible par le niveau de ces établissements, dont les enseignants avaient une formation comparable à celle des professeurs d'Ecoles normales primaires. Sans doute, l'esprit de l'enseignement primaire long était-il très différent de celui du secondaire. Le Brevet Supérieur qui couronnait cette scolarité portait la marque d'un encyclopédisme et d'un savoir explicité jusque dans ses moindres détails. La formation du lycée prêtait au contraire plus d'importance à l'exposé des problèmes, le savoir n'y étant qu'un prétexte à l'exercice de l'intelligence. Toutefois, les enseignants des Ecoles Primaires Supérieures (E.P.S.), qui sortaient souvent des Ecoles normales de Saint Cloud ou de Fontenay-les –roses, étaient recrutés par un concours très sélectif et leur formation tendait de plus en plus à se rapprocher de celle du secondaire. La première conséquence de cette transformation fut une démocratisation relative de l'enseignement secondaire qui hérita dans ses collèges de la clientèle plus populaire des Ecoles Normales Supérieures. La proportion des fils d'artisans, d'agriculteurs et d'ouvriers passa de 8, 7 % en 1936-1937 à 31, 2% en 1946 -1947. Cette assimilation donna par ailleurs une vigueur nouvelle à l'enseignement moderne sans latin dispensé dans les collèges. Il est pourtant très discutable d'y voir une

<sup>23</sup> Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée: 1943-1947*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

première concession à l'enseignement de masse de l'après-guerre. La différence majeure résidait dans les mécanismes utilisés, la sélection de Carcopino s'opposant à l'orientation démocratique. Il était normal de faire appel à un secteur moderne plus important lorsque la demande sociale d'éducation augmentait et que l'économie réclamait une main d'œuvre mieux formée; mais ce problème était distinct de celui d'une sélection rigoureuse permettant aux meilleurs de s'élever dans l'échelle sociale par leurs seuls mérites. La principale préoccupation de Vichy était d'endiguer le flot d'étudiants. Carcopino voulait rétablir à cet effet une année de propédeutique à l'entrée de l'enseignement supérieur. Le débat reste ouvert entre ceux qui voient dans sa réforme l'œuvre d'un scientifique possédant le sens de l'enseignement et les critiques adressées à une idéologie interprétant la réalité en fonction d'idées préconçues doublé d'un technocrate autoritaire.

### 2.1. *L'Education Générale et Sportive (E.G.S.)*

Vichy décréta la « sportivisation » de la société au nom du redressement physique et moral de la France. Le catholicisme conservateur opposé à la « République laïcarde » avait un projet éducatif consacré au sport. Pour rechristianiser la France, et édifier la cité de Dieu, il fallait créer un type d'homme élevé selon des principes qui liaient vigueur spirituelle et corporelle; mais dans ce programme de redressement national, l'esprit restait supérieur au corps et la promotion d'un « sport jeu » s'opposait à la « fête du muscle » et au « sport spectacle ». L'enfant avait besoin d'autorité pour répondre à une conception rigoriste du péché originel<sup>24</sup>. Vichy n'alla pas jusque-là et l'une de ses principales innovations concerna une nouvelle discipline d'enseignement, l'Education Générale et Sportive (E.G.S.). Jean Borotra était à l'origine du projet. Il était un fervent admirateur de Léon Lagrange, le sous-secrétaire d'Etat aux Sports et Loisirs des gouvernements de Front Populaire qui s'était attaché à donner à la jeunesse « la joie de vivre et le sens de la dignité »<sup>25</sup>. Le projet de Borotra était d'équilibrer les disciplines intellectuelles avec des matières mettant en jeu l'être humain dans son intégrité. La nouvelle discipline comportait un aspect central à dominante physique ainsi que des contreforts édu-

<sup>24</sup> François Hoche pied, *Monseigneur René Barbier de la Serre (1880-1969). Un éducateur conservateur et novateur*, Paris, Editions du Cerf, 2009.

<sup>25</sup> Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean Philippe Saint Martin, Pierre Gros, *Le Sport et les Français pendant l'Occupation*, Paris, L'Harmattan, 2 Vol., 2002.



catifs comme l'hygiène, les travaux manuels, le chant choral et le plein air. Des excursions devaient permettre aux élèves d'établir un contact avec les régions françaises, en apprenant leur folklore, en s'initiant à leurs métiers et en contemplant leurs richesses artistiques. Après quelques expériences jugées concluantes, Vichy décida de généraliser l'Education Générale et Sportive (E.G.S.) à raison de 9 heures d'enseignement hebdomadaire à l'école primaire, plus une demi-journée de plein air (15 novembre 1940). Dans le secondaire, l'horaire hebdomadaire de ce nouvel enseignement était de 7 heures au premier trimestre et de 11 heures au second. En fait, ces horaires ne furent jamais appliqués. Les parents d'élèves s'insurgèrent contre ces doses forcenées d'éducation physique et les horaires de l'E.G.S. furent progressivement ramenées de 9 heures à 3 heures seulement entre novembre 1940 et octobre 1941<sup>26</sup>. Il s'agissait de rendre les jeunes plus virils et plus dociles afin de les préparer aux dures nécessités de la vie. Le successeur de Borotra, le colonel « Jép » Pascot, voulait mettre l'E.G.S. au service d'une interprétation « collaborationniste » de la « révolution nationale »<sup>27</sup>. Les horaires hebdomadaires antérieurs furent rétablis, la demi-journée de plein air pouvant prendre la forme d'un déplacement rythmé par des chants ou être remplacés par du travail manuel. L'Education Générale et Sportive (E.G.S.) devint une épreuve obligatoire au Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) et facultative au baccalauréat où elle donnait des points supplémentaires à l'oral. En 1942, 27 432 candidats se présentèrent aux épreuves physiques du baccalauréat; mais leur nombre ne cessa de décroître par la suite.

Sur le plan pédagogique, Borotra remplaça la méthode suédoise, statique et fastidieuse, par la méthode naturelle de Georges Hébert qui se tailla vite une place de choix dans le monde scolaire. Elle va devenir l'outil de la « révolution nationale », mais ne survivra pas au durcissement idéologique de l'E.G.S. en 1942. A l'origine, l'Education Générale et Sportive devait être dispensée par les instituteurs et par les professeurs de lettres assistés de moniteurs d'éducation physiques dans l'enseignement secondaire; mais les stages de formation des personnels concernés se heurtaient au manque de terrains de sports. Beaucoup d'enseignants estimaient que l'E.G.S. devait permettre une

<sup>26</sup> Christophe Pecout, Luc Robène, *Sport et régime autoritaire: le cas du gouvernement de Vichy*, in « International Review on Sport and violences », n° 6. 2012.

<sup>27</sup> Jép Pascot, « *Tous les sports* », 9 janvier 1943.

ouverture des établissements scolaires sur la vie; mais la nouvelle discipline était très critiquée. Les milieux intellectuels déploraient les concessions demandées aux horaires d'autres matières. « Le recrutement des équipes, ironisait l'ancien ministre de l'Instruction publique Anatole de Monzie, a remplacé celui des élites ». Le zèle pétainiste des enseignants d'éducation physique leur aliéna la sympathie de leurs collègues. Les milieux catholiques étaient préoccupés par les incidences vestimentaires et gestuelles des exercices physiques, notamment pour les filles. L'E.G.S. dressa aussi les Allemands et les Résistants contre elle. Les uns y voyaient un moyen de raviver le nationalisme français et les autres l'accusaient de nazisme. Vichy ne parvint pas à l'imposer dans l'enseignement français.

## 2.2. "Collaborationnisme" et enseignement primaire

Carcopino fut remplacé par l'écrivain Abel Bonnard dans le gouvernement de Pierre Laval (18 avril 1942). Le nouveau secrétaire d'Etat à l'Education nationale ignorait tout de l'administration de son ministère; mais il faisait merveille dans les salons germanophiles parisiens. Orfèvre de la langue française, esthète et faiseur de bons mots, parlant une langue fleurie, idéaliste et enthousiaste, snob et galant, son œuvre dramatique et recherchée séduisait ou irritait ses contemporains. Admirateur passionné du type d'homme façonné par le nazisme, il ne tarissait pas d'éloge sur les sculptures d'Arno Brecker. Son style prétentieux était la risée des enseignants, ses mœurs particulières et son fanatisme pro allemand lui valait le surnom de Gestapette » (Gestapo et « tapette », homosexuel en argot). Abel Bonnard considérait que la démocratie répandait des idées basses et dénaturait les plus nobles dans une immense entreprise d'abaissement<sup>28</sup>. Il exécrait les Juifs, « ces étrangers interlopes », honnissait la Russie soviétique et voyait en De Gaulle un traître horrible « barbouillé de sang français » Le nouveau ministre révulsait le vieux maréchal qui essaya vainement de la remplacer par le général La Porte du Theil (octobre 1943); mais Abel Bonnard avait l'appui d'Otto Abetz et la faveur des milieux « collaborationnistes ». Il dressa en 1943 le constat des carences de l'enseignement français: Excès de verbalisme, abus de l'enseignement discursif, tendances à l'abstraction nébuleuse et au pédantisme, rec

<sup>28</sup> J. Mievre, *L'évolution politique d'Abel Bonnard (jusqu'au printemps 1942)*, in « Revue d'Histoire de la Deuxième guerre mondiale », n°108, octobre 1977, p. 1-26.

ours insuffisant à la mémoire, dédain injustifié des automatismes et des répétitions. Le ministre lança une opération de séduction auprès des instituteurs, en comptant sur l'attrait d'une politique « collaborationniste » antibourgeoise et en spéculant sur le pacifisme des maîtres<sup>29</sup>. Dans une retentissante « Lettre aux instituteurs », il affirmait que l'union de l'Allemagne et de la France serait « le frein de l'Angleterre et de la Russie, le salut de l'Europe et la paix du monde ». La collaboration franco-allemande devenait ainsi la « pierre angulaire » d'un redressement français que Pétain confiait au contraire au corps enseignant et aux instituteurs en premier lieu (5 août 1943). Abel Bonnard n'obtint que quelques ralliements individuels et il essaya vainement de relancer des associations magistrales d'esprit « collaborationniste ». En fait, la condition sociale des instituteurs se détériorait. DE 1939 à 1943, le nombre de candidatures baissa de 58% chez les garçons et de 53% pour les filles. Des traitements insuffisants faisaient régner la « misère en faux col » chez les maîtres d'école. Abel Bonnard avait beaucoup écrit sur l'école et l'éducation. Très hostile à l'intellectualisme, il s'en prenait à Descartes qu'il accusait de négationnisme. Il lui reprochait d'avoir dévoyé la raison en expurgant la métaphysique de toute transcendance religieuse et en lui conférant une omnipotence illusoire qui transformait les Français en « ratiocineurs » ouverts à toutes les utopies politiques. Pour Abel Bonnard, la finalité de l'existence humaine ne résidait pas dans la culture de l'esprit, mais dans un destin tragique au service d'une grande cause qui pouvait être la genèse d'une humanité nouvelle. Le ministre prônait un « enseignement de vie » stimulant les énergies afin de préparer les élèves à affronter les épreuves du réel. Abel Bonnard condamnait « l'instruction pour tous » comme une prétention généreuse et un gâchis débouchant sur un nivellement des compétences. Le peuple n'avait pas besoin de cette instruction car il possédait, d'après Abel Bonnard, une intelligence faite de sensibilité intérieure et d'élan intuitif. L'instruction devenait alors non seulement inutile mais aussi néfaste car elle pouvait spolier le peuple de ses richesses naturelles.

Abel Bonnard allait à l'encontre de ses prédécesseurs attachés à la prééminence des humanités. Il exaltait une « école nationale » qui n'était plus celle de Carcopino et la philosophie éducative de Vichy se

<sup>29</sup> Jean Michel Barreau, *Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale sous Vichy*, in « Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine », juillet-septembre 1996, n°433, p. 464-478.

caractérisait désormais par sa valorisation du travail manuel et le culte du corps. Le Français d'hier était un homme de refus. Il appartenait à la jeunesse de réaliser la fraîcheur de l'homme du présent. Il était temps d'en finir avec le rationalisme et le progressisme que l'école avait sottement empruntés à la philosophie des Lumières. Il fallait rendre au rêve et au merveilleux leur place dans l'enseignement. Les professeurs d'histoire devaient « sentir gonfler la houle profonde qui nous porte », les professeurs de lettres être conscients du renouvellement en cours des valeurs humaines et ceux des langues vivantes comprendre les nouveaux rapports s'établissant entre les peuples. Abel Bonnard préconisait l'abandon de la dissertation littéraire au profit de la rédaction de dialogues, de lettres ou de discours afin de solliciter l'imagination plus que l'intelligence. Ce n'était en fait qu'un retour à la rhétorique. Le ministre estimait que les examens exerçaient une tyrannie dégradante sur l'enseignement, l'échec ne signifiant pas qu'on était bon à rien, mais bon à autre chose. Il demandait aux enseignants d'apprécier non seulement les connaissances des candidats mais aussi leurs qualités naturelles. Il était soutenu par les chroniques radiophoniques du musicographe Emile Vuillermoz qui le félicitait de fustiger les professeurs sadiques jouant avec les candidats comme le chat avec la souris<sup>30</sup>. La circulaire du 22 juin 1942 sur le surmenage scolaire montrait également un souci de traiter les enfants en êtres vivants et le ministre créa à Lyon un institut de psychopédagogie destiné à préparer les réformes futures. L'engagement politique était par contre constamment présent. En cette époque décisive, un enseignement de neutralité ne pouvait qu'être un enseignement de nullité. Les enseignants faisant la sourde oreille, Abel Bonnard décida de ne plus ignorer leur passivité (8 avril 1943). Ils devaient dispenser une « formation nationale » et l'école faire comprendre à l'enfant les bienfaits de l'ordre humain qui l'entourait pour le sensibiliser à la grandeur de la patrie. Le ministre voulait réagir contre les « fantasmagories d'idées » et les « mirages de mots » véhiculés par l'enseignement classique. Sans doute, restait-il partisan des humanités classiques pour les élèves « vraiment doués »; mais il vantait les mérites d'un « bon enseignement professionnel et technique », dans lequel « la tête et la main s'instruisaient l'une et l'autre ». Les organisations de jeunesse

<sup>30</sup> Emile Vuillermoz (1878-1960). Compositeur et critique musical, Emile Vuillermoz avait fondé la Société Musicale Indépendante en 1909. Partisan de la collaboration avec l'Allemagne, il rédigea la préface de l'ouvrage de Philippe Henriot « *Et s'ils débarquent ?* » (1944).

donneraient une formation commune à tous les jeunes ayant reçu des instructions différentes. Ainsi pourrait naître une société de travail. Le bilan de l'action politique d'Abel Bonnard resta limité. Exclue de l'Académie française à la Libération (1945) et condamné à mort par contumace, il se réfugia en Espagne. Il ne se présenta devant la Haute Cour de Justice qu'en 1960, alors que nombre des chefs d'accusation formulés contre lui étaient prescrits. Il fut condamné à 10 ans de bannissement et retourna à Madrid où il mourut en avril 1968.

### *2.3. Vichy et l'enseignement professionnel*

La Direction de l'Enseignement technique au ministère de l'Education nationale fut chargée d'organiser des Centres de Formation Professionnelle (C.F.P.) (Décret du 20 septembre 1939) qui devaient intensifier la préparation de la main d'œuvre en temps de guerre. Le gouvernement de Vichy décida de transformer les C.F.P. en Centres de formation professionnelle pour « adolescents inoccupés » (14-18 ans). Ils deviendront des Collèges d'Enseignement technique (C.E.T.) après la guerre, puis des lycées d'enseignement professionnel et enfin des lycées professionnels à la fin des années 1980. La Direction de l'enseignement technique de Vichy entra en conflit avec le Secrétariat Général de la Jeunesse (S.G.J.) et plus particulièrement avec le Commissariat au chômage des jeunes. Ce dernier contrôlait les « organismes créés pour lutter contre le chômage des jeunes de 14 à 21 ans en assurant leur formation professionnelle, leur éducation physique et morale. Cette rivalité était importante. La Direction de l'enseignement technique insistait en effet sur la formation professionnelle dans les Centres, alors que le S.G.J. d'esprit pétainiste mettait l'accent sur la formation morale des élèves et leur endoctrinement politique. La répartition géographique des Centres accusait de grandes disparités, les régions urbanisées et industrialisées étant les plus favorisées. La France de l'enseignement technique et de la formation professionnelle correspondait à peu près à la « zone nord » occupée, là où l'influence de la Direction de l'enseignement technique était prépondérante. La France du pré apprentissage et des centres de jeunesse se situait en « zone libre » plus soumise aux directives du S.G.J. Les élèves de ces centres se recrutaient dans la classe ouvrière ou dans les milieux d'artisans. La plupart étaient en situation d'échec scolaire et ils espéraient obtenir une qualification professionnelle.

En dehors de l'Institut National Agronomique de Paris (Agro), la France des années 1930 n'avait que 3 écoles d'agriculture: celles de Grignon, près de Versailles, spécialisée dans les grandes cultures, celle de Montpellier pour la viticulture, l'œnologie et les cultures méridionales, celle de Rennes pour l'élevage, les techniques laitières, la pomologie et le cidre. Vichy rendit l'enseignement obligatoire pour les fils de paysans qui ne poursuivaient pas leurs études (loi du 8 juillet 1941). Cette formation technique fut généralement confiée à des instituteurs qui devaient réhabiliter les « rudiments » de l'agriculture (10 mars 1944).

### 3. *Conclusion*

Les principes d'éducation de la « révolution nationale » réagissaient contre ceux de la République. Ils reprochaient à l'école son laïcisme, la neutralité leur paraissant un leurre puisque la vie exigeait au contraire de prendre constamment parti. L'éducation républicaine, fascinée par la religion du progrès, avait subi l'influence de la philosophie des Lumières et l'empreint du positivisme. Son individualisme et son utilitarisme lui avaient fait perdre le sens des valeurs fondamentales de la civilisation chrétienne. Vichy reprochait à l'enseignement un intellectualisme verbeux qui s'exerçait au détriment de la morale, une débauche d'esprit critique au mépris du respect de la loi, une masse de connaissances dépréciant le travail manuel. Les instituteurs étant dénoncés comme les responsables de la défaite, les écoles normales furent supprimées en tant que centres agissants du collectivisme et de l'anticléricisme. Les méthodes pédagogiques modernes concédant plus de liberté aux élèves et plus d'attrait à la démarche éducative étaient sévèrement condamnées. Le laxisme avait transformé le goût de l'effort en idée réactionnaire. La « révolution nationale » avait une conception pessimiste de l'homme, seule une discipline opiniâtre pouvant former les caractères. Le régime de Vichy condamnait sans appel l'égalitarisme de « l'école unique », mythe générateur d'anarchie sociale et de nivellement intellectuel par le bas. L'école devait inculquer le sens du travail, de la famille et de la payrie, inciter à l'obéissance et au respect de l'ordre, renforcer la prépondérance des humanités classiques, fondement de la sélection des élites. Elle devait ancrer l'enseignement de l'histoire dans la réalité locale afin de la soustraire à l'idée révolutionnaire, reconnaître la valeur éducative du travail manuel et réhabiliter l'éducation physique pour rendre à

la « race française » le goût du courage et le sens de la discipline. La « société de travail » imaginée par Abel Bonnard reposait sur un cloisonnement interdisant toute ascension sociale.

Vichy prit des mesures de type répressif: épuration du corps enseignant, limitée par la force des choses aux éléments les plus marqués politiquement, suppression des organes représentatifs, mise au pas des autorités administratives et pédagogiques; mais le régime se contenta d'une instruction religieuse facultative dispensée hors des locaux de l'école publique. Sans doute, la suppression des Ecoles normales primaires obéissait-elle à un esprit de revanche sur les « séminaires laïques »; mais les réformes de Carcopino permettaient aux instituteurs d'accéder au baccalauréat et les Instituts pédagogiques devaient améliorer les connaissances des enseignants en psychologie de l'enfant et ouvrir leur formation sur la réalité de la vie. La transformation des Ecoles Primaires Supérieures en Collèges secondaires dispensant un enseignement moderne, l'allègement des programmes et la création d'un professeur principal dans chaque classe étaient des innovations durables; mais Vichy enfermait ces mesures dans le cadre idéologique restrictif de la « révolution nationale » inadmissible au niveau des principes.

